

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le samedi 21 mars, le conseil municipal de la commune de LA CHAUSSEÉ-ST-VICTOR, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la Présidence de monsieur Stéphane BAUDU, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : mardi 17 mars 2026.

PRÉSENTS : M. Stéphane BAUDU, Maire, Mme Catherine GOUFFAULT, M. Philippe DUMAS, Mme Marie-Claude DUPOU, M. Bernard BASTIAN, Mme Audrey ARDOUIN-NAURAS, M. Yves BALDERAS, Adjoint, Mme Elisabeth PERINET, M. Pascal VOISIN, Mme Sylvie LAFON, M. Gilles BESSONNET, M. Dominique STEINMETZ, M. Franck PÉRION, Mme Valérie RACAULT, Mme Agnès DAUDIN, M. Thierry GONZALEZ, M. Serge DOS SANTOS, M. Nicolas PASCAL, Mme Louisa EL BOURJI-FIRMIN, Mme Anaël RAMOS, M. Alexis DELAHAYE, M. Thibaud BARRANDON, Mme Virginie BOUILLAT, Mme Carole LEGAND, M. Léo LEGRAS.

POUVOIRS : Mme Cécile ALET à M. Thierry GONZALEZ
Mme Gwendoline DUPONT à Mme Catherine GOUFFAULT

SECRÉTAIRE : M. Léo LEGRAS

Délibération n° 2026/08

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SIDELC (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITE DE LOIR-ET-CHER)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et 5212-1 et suivants.

Vu le renouvellement du conseil municipal suite au scrutin du 15 mars 2026 et au conseil d'installation du 21 mars 2026.

Conformément aux statuts du Comité Syndical du S.I.D.E.L.C. article 7 et article 7 bis :

Dans chaque commune de plus de 2 000 habitants agglomérées au chef-lieu, les délégués sont désignés par le conseil Municipal à raison de 1 délégué pour une population inférieure à 25 000 habitant ; en plus des délégués titulaires des suppléants sont désignés en nombre égal.

Sont proposées les candidatures suivantes :

- délégué titulaire : Stéphane BAUDU
- délégué suppléant : Serge DOS SANTOS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- **approuve** la désignation des représentant de la commune au SIDELC comme suit :
 - délégué titulaire : Stéphane BAUDU
 - délégué suppléant : Serge DOS SANTOS

Fait en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

La Chaussée-Saint-Victor, 25 mars 2026

Le Maire,
Stéphane BAUDU



le secrétaire de séance,
M. Léo LEGRAS



Transmis à la Préfecture le 02 AVR. 2026
Reçu à la Préfecture le 02 AVR. 2026
Publié le 02 AVR. 2026
Acte certifié exécutoire

